

Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Professeur : **Issiaka MANDÉ**
Bureau : A-3665
Tél. : 514-987-3000, poste 2921
Heures de bureau : **mardi de 17h30 à 19h00**
ou sur rendez-vous
mande.issiaka@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Étude des enjeux contemporains ou de thèmes précis concernant les transformations actuelles, sociales, politiques et économiques qui caractérisent des régions du continent tout en les situant dans le cadre des rapports mondiaux qui influencent ces transformations. L'orientation du cours et les thèmes abordés pourront varier d'une année à l'autre en fonction du titulaire. À titre d'exemple des thèmes éventuels on pourrait noter les suivants : les conflits armés en Afrique; les mouvements migratoires; Afrique et bonne gouvernance; réformes institutionnelles et processus de démocratisation en Afrique; études régionales - Afrique australe ou occidentale et les enjeux de l'intégration. Il est souhaitable que les personnes qui s'inscrivent à ce cours aient déjà des connaissances sur l'Afrique.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours aborde spécifiquement les trajectoires des États africains postcoloniaux confrontés aux défis de l'intégration régionale et de la mondialisation. Cet enseignement souligne donc, à côté de l'effet des conjonctures intérieures ou étrangères, le poids des héritages et de la longue durée africaine

De façon générale, il s'attache à fournir aux étudiants(es) quelques outils pour comprendre, analyser les caractéristiques et les processus des relations interafricaines et les défis qui se posent aux États africains dans leurs relations aux autres. La République Démocratique du Congo est un pays emblématique à cet effet. Son étude devrait permettre d'appréhender les situations diverses et variées : prévarication des ressources, « guerre froide », interventions étrangères y compris l'ONU, réfugiés.

CONTENU DU COURS

Thèmes développés :

-Généalogie de l'État en Afrique

Séance n°1 : Les formes d'États dans l'Afrique : approches d'anthropologues, d'historiens et de politologues

Séance n°2 : Les Africains et les indépendances : l'affirmation des nationalismes, illusions, espoirs et désenchantement

Séance n°3 : L'État contemporain africain et ses avatars : De la démocratisation en Afrique. Typologie des acteurs et gouvernance et démocratie

-Relations interétatiques et intégration régionale en Afrique

Séance n°4 : Les frontières en Afrique et leurs enjeux : la prévention et de la gestion des conflits

-Les unions étatiques

Séance n°5 : Union africaine et les mirages des politiques de développement à l'échelle du continent (du plan d'action de Lagos au Nepad)

Séance n°6 : Intégration sous-régionale : de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale

-L'Afrique dans la mondialisation

Séance n°7 : La Françafrique

Séance n°8 : La Chinafrique

Étude de cas : La République Démocratique du Congo (RDC)

Séance n°9 : De Lumumba à Kabila fils : des espoirs, la malédiction des ressources et la néopatrimonialisation

Séance n°10 : La RDC, au cœur des enjeux régionaux, continentaux et mondiaux

Deux conférences d'invités sur le Congo (Arts et politique en RDC)

Bibliographies indicatives :

Excellent dossier de la Documentation de Sciences-po Paris portant sur « La fin des colonies » par Sylvie Postel-Vinay

<http://bibliotheque.sciences-po.fr/fr/pratique/collections/dossiers-presse/fin-des-colonies/bibliographie.html#etat>

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

À l'exception du premier cours destiné à faire connaissance et prendre connaissance du programme, ce cours comporte des exposés magistraux, la projection de documents audio-visuels pour illustrer certains aspects traités et des périodes de discussion structurées autour des lectures communes obligatoires et des documents présentés. Les travaux de session et les examens de session permettront d'enrichir les connaissances d'ensemble et de pousser plus loin la réflexion sur quelques aspects abordés dans le cours.

La lecture des textes fournis pour chaque séance via MOODLE est donc indispensable ; les étudiant(e)s sont priés d'activer leur compte courriel UQÀM, car c'est le seul moyen pour l'enseignant de communiquer avec eux rapidement, et pour les étudiant(e)s d'accéder à Moodle.

Le bon déroulement du cours nécessite un effort de lecture important et soutenu de la part des étudiantes et étudiants. La participation active à la discussion compte pour une partie de la note finale. On attend donc des étudiant(e)s une critique des textes à savoir déceler, en dehors du jugement, la cohérence dans le raisonnement et la rigueur dans l'argumentation des auteurs.

Pour une bonne présentation de vos travaux, prière de voir, sur le site web du Département de science politique (Uqam), notamment les appendices du guide de méthodologie (modèles et présentation de travaux).

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le bon déroulement du cours nécessite un important effort de lecture. **La lecture de l'ensemble des textes du recueil disponible sur Moodle est obligatoire.**

Avertissement

Le professeur prend pour acquis que les étudiants et les étudiantes connaissent la politique de l'UQAM en matière de **plagiat**, de **tricherie** et de **fraude intellectuelle**. Pour information sur les règles de l'UQAM à ce sujet, consultez la page Web :

[www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/].

Toute infraction à ces règles entraînera comme pénalité minimale : l'échec du cours et une note au dossier universitaire du contrevenant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiches (les 3 meilleures sur 5) :	3 x 10% =	30%
Examen de mi-session		30%
Examen de fin de session :		30%
Participation aux activités pédagogiques et assiduité au cours :	=	10%

1. Les fiches hebdomadaires : À partir de la 3^e séance, une fiche de lecture devra être remise. Chaque fiche est une synthèse de la lecture obligatoire ; vous devrez remettre un **MINIMUM de 5 fiches; uniquement les 3 meilleures fiches compteront**. Les fiches représentent **30 %** de la note finale, **soit 10 % par fiche**.

- a. **Présentation des fiches :** la fiche ne doit pas dépasser **1500 mots**; elle est dactylographiée en interligne double, en 12 points, **sans page de couverture** et sera remise en format papier et en version électronique sur Moodle.
- b. **Échéancier :** les fiches doivent être **remises au tout début du cours**, selon le calendrier établi. Les fiches envoyées par courriel ou déposées dans le casier du professeur ne seront pas acceptées. Si vous ne pouvez vous présenter au cours, vous devrez remettre et faire estampiller votre fiche au secrétariat du Département de science politique **avant l'heure du début du cours. Aucune fiche remise en retard ne sera corrigée.**
- c. **Contenu des fiches :** les fiches doivent être rédigées **en vos propres mots** — donc pas de citations de l'auteur; chaque fiche doit contenir les éléments ci-dessous, présentés dans l'ordre suivant :
 - i. **Référence** bibliographique du texte analysé : elle devra être complète et exacte;
 - ii. **But de l'auteur :** amorcée par un verbe à l'infinitif (démontrer, examiner, présenter, contester, tracer, etc.), puis présentez l'objectif (ou les objectifs) de l'auteur (en quelques lignes);
 - iii. **Thèse :** il s'agit d'un énoncé susceptible d'être vrai ou faux, présentant le point de vue défendu par l'auteur dans le texte (2 ou 3 lignes);

iv. **Argumentation** : énumérez les arguments principaux soulevés par l'auteur pour démontrer sa thèse.

2. Examen de mi-session : deux questions obligatoires à développement à traiter.

3. Examen de fin de session : deux questions obligatoires à développement à traiter.

Critères de correction

Fond :

Recherche de sources scientifiques

Maîtrise du sujet

Capacité d'analyse

Capacité de synthèse

Structure de l'argumentation

Capacité critique sur le sujet et sur les sources

Capacité à mettre en évidence des relations et comparaisons entre questionnements et cas, auteurs et travaux.

Forme :

Respect des normes de présentation

Usage de citations pertinentes et ciblées

Mention conforme des sources utilisées

Clarté de l'expression écrite

Barème de notation

- **Vous serez donc noter sur :**

1. Respect des normes de présentation; /1

2. Structure de l'argumentation (plan) /3

3. Référence aux textes requis /4

4. Clarté de l'expression écrite /2

5. Maîtrise du sujet /15

Le guide méthodologique du Centre Paulo Ferré est vivement conseillé aux étudiants à défaut veuillez consulter le site

<http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/centre-paulo-freire/425-appendices-guide-de-methodologie.html>

- ✓ L'examen de synthèse **NE SERA PAS CORRIGÉ SI** l'étudiant ou l'étudiante n'a pas remis **les fiches** de lecture dans les délais prescrits.
- ✓ Les travaux mis en retard ne seront **ni corrigés ni considérés comme ayant été remis.**
- ✓ Les étudiantes et étudiants sont tenus d'**assister aux 13 séances** du cours; toute absence devra être justifiée.
- ✓ **Pour les deux examens, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs.**